



Gemeng Fiels

CONVOCAATION

Le Collège Echevinal de la Commune de Larochette, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du Conseil communal en date du **21 décembre 2023** à **08.00** heures ayant lieu en la salle des séances en la Mairie à Larochette en vue de délibérer sur les divers objets de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation : Aménagement d'une nouvelle maison relais au centre de Larochette, planification et exécution ;
2. Demande d'un subside extraordinaire-Cercle Pédestre- liquidation du solde ;
3. Approbation : « Budget rectifié 2023 » et du « Budget 2024 » de la Commune de Larochette ;
4. Questions, affaires courantes et communications ;

Larochette, le 15 décembre 2023

Pour le Collège Échevinal

Mirko MARTELLINI
Bourgmestre



Bruno BRUNETTI
Secrétaire
(contresaignant art. 74 LC)